

CONGRES AIFRIS 2013

5ème Congrès AIFRIS
du 2 au 5 Juillet 2013
à LILLE

« *Construction, Transformation & Transmission des Savoirs :
les enjeux pour l'intervention sociale.* »



**Le projet institutionnel : Amélioration des savoirs et
renforcement des compétences des travailleurs sociaux
exerçants**

**(Étude de cas du centre de défense et d'intégration
sociale – C.D.I.S- Nabeul mission aide aux enfants
délinquants)**

Réalisé par :

LAABIDI Sami

BOUDHINA Saida

Travailleur social principal

Travailleuse sociale conseillée

Formateur chercheur

Formatrice chercheuse

Table de matière

Introduction

1. Méthodologie de travail

I. /cadre institutionnel et général

1. La stratégie nationale de défense et d'intégration sociale
2. Centre de défense et d'intégration sociale (CDIS Nabeul)
3. Enfants délinquants en Tunisie
4. Travailleur social
5. Compétence

II. /Projet institutionnel

1. Identification des problèmes des enfants
2. Transformation des problèmes en besoins
3. Détermination des procédures d'interventions
4. Compétences requises par le travailleur social

III. 3/ Apport et impact attendus

1. Au niveau de l'organisation administrative et technique
2. Au niveau de la prise en charge (processus d'intervention sociale)
3. Au niveau de l'amélioration des savoirs et de renforcement des compétences.

Introduction

Aujourd'hui en Tunisie chaque centre de protection et de défense sociale est appelé à mettre en place son projet institutionnel. Et suite à son propre projet, chaque centre social devait fonctionner tout en respectant les orientations de la politique sociale, les législations, les référentiels de compétences, les éthiques du métier et les normes sociales de la société en général.

Entre autre, et devant la nécessité de garantir la pertinence et l'efficacité de la prise en charge et des prestations fournis par les travailleurs sociaux, et vu le besoin d'évaluer l'impact de l'ensemble des interventions au niveau des populations cibles, Il est devenu impératif d'instaurer un projet institutionnel pour les institutions de protection et défense sociale.

Méthodologie de travail :

Le projet proposé se base sur l'idée d'élaborer un outil de travail conçu d'une manière collégiale, et dont les finalités suivantes:

*/Une meilleure clarification des domaines d'intervention de l'institution.

*/Une rigoureuse répartition et clarification des missions, fonctions et rôles de l'ensemble des intervenants

*/Déterminer rigoureusement l'ensemble de besoins, difficultés et d'attentes relatives aux clients.

*/Déterminer l'ensemble des compétences exigées par rapport à chaque intervention.

*/Clarifier les missions, les croisements possibles et les critères indispensables des potentiels du CDIS et de tous les partenaires.

*/ Définir l'ensemble des fonctions, des rôles et d'apports relatifs à chaque partenaire et aux différents étapes de la prise en charge.

*/Améliorer la qualité de suivi pour l'ensemble des acteurs partenaires

*/Maîtriser et adopter les techniques d'évaluations les plus pertinentes notamment l'évaluation par l'impact.

*/Se démarquer définitivement de toutes évaluations et subjectives et jugement de valeur.

*/Planifier les objectifs à court et à moyen terme selon une base de données infaillibles

Dans ce contexte le centre de défense et d'intégration sociale de Nabeul a mis en place son projet institutionnel.

Les acteurs du projet sont l'ensemble de l'équipe CDIS répartie en focus groupe. Chaque groupe est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 03membres: psychologue, travailleur social et éducateur.

Ce projet sera notre référence pour réfléchir sur les savoirs, les connaissances et les expériences qui seront générés et produits par l'exécution interactive de deux types de fiches :

fiches techniques : ces fiches sont mises en place au sein du projet et elles mettent l'accent sur l'ensemble d'informations pertinentes dotées de significations relatives aux problèmes, besoins, attentes, risques, disfonctionnements, troubles et abus vécus par la population cible et qui nécessite impérativement un ensemble de réponses adéquates et satisfaisante.

Fiches de compétences : ces fiches constituent l'ensemble des réponses formulées en termes de fonctions, rôles, actes, tâches, procédures, démarches à entreprendre par une ou plusieurs personnes ressources dotées de compétences suffisamment élevées susceptibles de maîtriser des situations-problèmes.

Alors à l'occasion de la mise en place du projet d'institution en tant qu'une première expérience pour le C.D.I.S de Nabeul nous allons vérifier et évaluer l'apport de l'exécution de ce projet d'institution sur l'amélioration des savoirs et le renforcement des compétences des travailleurs sociaux exerçants dans le C.D.I.S de Nabeul. Et voir jusqu'au quel point les travailleurs sociaux exerçants peuvent traduire les fiches techniques conçues sous formes des savoirs professionnels.

I. / Cadre institutionnel

1. La stratégie nationale de défense et d'intégration sociale

La stratégie nationale de défense et d'intégration sociale s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'état en vue de protéger la société contre:

- Tous les facteurs de dislocation familiale,
- Les facteurs de déviance et de criminalité
- Toutes les formes de marginalisation et d'exclusion secrétées par les mutations sociales, économiques, culturelles et politique.

2. Centre de défense et d'intégration sociale (CDIS Nabeul)

Le **CDIS** du gouvernorat de Nabeul a été créé par le décret N° **98/405** du 18/02/1998, est chargé suite à la loi N°**93/109** du 08/11/1993 de :

1. L'exécution de la politique de l'état dans le domaine de la défense et de l'intégration sociale
2. Contribution au dépistage précoce des conditions et des situations pouvant mener à la délinquance et à l'inadaptation sociale;

MISSIONS du CDIS

- Mise en place d'un système veille sociale, de collecte et de traitement des données relatives aux différentes formes d'inadaptation sociale et de mener des études multidisciplinaires sur ces phénomènes;
- Orientation des personnes en difficulté vers les structures chargées par leurs réintégrations
- Contribution à l'encadrement social et éducatif des personnes délinquantes ou menacées de délinquance, assurer leur suivi et les aider par les interventions convenables et qui visent leur réadaptation et leur réinsertion sociale.

- Consolidation de l’immunité de la famille contre les facteurs de dysfonctionnement et de dislocation familiale

POPULATION CIBLE

- */Enfants menacés (selon l’article 20 du code de protection de l’enfance);
- */Enfants menacés de délinquance et d’inadaptation sociale (enfants dans la rue et / ou de la rue)
- */Enfants et jeunes délinquants sortants des centres de rééducation.
- */Enfants menacés d’échec scolaire et ou de la rupture scolaire Les familles menacées de dislocation familiale;
- */Les familles disloquées;
- */Les familles des détenus;
- */Les familles postulant, l’adoption, la tutelle et le placement familial;
- */Les adultes en difficultés d’adaptation (ex-détenus, chômeurs, mères célibataires...).

3. Le travailleur social

« Art. 2 - Les travailleurs sociaux constituent un corps spécifique spécialisé dans l’intervention sociale avec les individus, les familles, les groupes et les collectivités locales, ainsi que dans l’administration sociale, les études et la recherche dans les domaines qui relèvent de leurs compétences.

Le corps des travailleurs sociaux contribue à la conception, l’élaboration et le suivi de la mise en œuvre des politiques de développement social, de protection sociale, de défense sociale et de la Solidarité sociale. »¹

¹ Décret n° 2013-304 du 11 janvier 2013, fixant le statut particulier du corps des travailleurs sociaux du ministère des affaires sociales.

4. Compétences des travailleurs sociaux dans la mise en œuvre du projet

« Créativité

C'est l'exploration des opportunités, de l'existant. L'idée de projet part de soi, de sa propre expérience, de ses idées et de ses intentions. Il faut apprendre à percevoir, à être perceptif, intuitif.

Prudence

La notion de projet revêt de multiples aspects (acceptions) et, pour savoir de quoi on parle, il faut resituer le projet dans le contexte particulier dans lequel il est utilisé. Le projet s'inscrit dans un environnement social spatialisé et temporalisé. En ce sens, il s'élabore dans un cadre référentiel et doit en assimiler les contraintes (orientation des politiques sociales, enjeux des différents partenaires locaux...) et, dans la mesure du possible, les utiliser comme appui (plutôt que comme contrainte).

Rigueur

Le projet, pour devenir opératoire, c'est-à-dire passer d'un niveau empirique (l'idée du projet) à un niveau théorique (tentative d'élucidation de la situation), puis pragmatique (l'action), doit s'entourer d'une rigueur méthodologique à travers des opérations coordonnées entre elles. Le projet décrit un rapport au temps et à l'espace.

Éthique et sens

Le projet s'appuie sur une finalité, un sens. Le but et les objectifs sont des opérations méthodologiques qui sont au service du sens que l'on donne au projet. Le sens est inscrit dans une volonté de changement social, de mouvement.

Légitimité

Le projet, parce qu'il implique notamment la rédaction d'écrits professionnels, donne une visibilité à l'action ; la mise en place de l'action requiert des capacités d'analyse, d'élaboration, de négociation et des connaissances de l'environnement. Le projet participe à la reconnaissance des actions des professionnels du travail social. »²

² DEASS • Manuel de formation, www.editions-setes.com/extraits

II. Projet institutionnel

1./ PROBLEMES VECUS PAR LES ENFANTS DELINQUANTS

- * / Difficultés de communication
- * / Agressivité envers les autres
- * / Comportements et conduites à risque
- * / Egocentrisme et sous-estime de soi
- * / situation d'inadaptation et difficultés scolaires
- * / Insuffisance des compétences professionnelles
- * / Absence de projet de vie
- * / Absence de motivation personnelle et diminution d'initiative
- * / Sentiment d'exclusion et de marginalisation sociale
- * / Absence d'institution d'intégration (dans le milieu de l'enfant)
- * / Situation d'étiquetage sociale
- * / Situation de conflit avec la loi et les normes sociales
- * / situation de non respect des normes familiales
- * / situation d'absence de référentiel de normes familiales

2./TRANSFORMATION DES PROBLEMES EN BESOINS

Problèmes vécus par les enfants délinquants	Besoins des enfants délinquants
difficultés de communication	<ul style="list-style-type: none"> – besoins de participation à la prise de décision dans la famille – besoin d'acceptation – besoins d'écoute active – besoin d'apprentissage des principes de conversation et de communication.
Agressivité envers les autres	<ul style="list-style-type: none"> – besoin de communiquer et d'être écouté – besoins de base (nourriture, habillement et logement) – besoin de sécurité – besoin d'intérêt – besoin de divertissement
comportements et conduites à risque	<ul style="list-style-type: none"> – besoin de connaître les dangers des drogues sur la santé – besoin de cure – besoin d'appartenance à des groupes sociaux encadrés

Egocentrisme et sous-estime de soi	<ul style="list-style-type: none"> -besoin de participation -besoin d'acceptation -besoin de communication
Situation d'inadaptation et difficultés scolaires	<ul style="list-style-type: none"> – besoins de base (nourriture, habillement et logement) – besoin d'améliorer les résultats – besoin de percevoir ses capacités et ses compétences – besoin d'évaluer ses compétences et capacités intellectuelles – besoin de suivi et d'encadrement – besoin de scolarisation
Absence de compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> – besoin d'intégration dans un cycle de formation. – besoin d'apprentissage professionnel adéquat.
Absence de projet de vie	<ul style="list-style-type: none"> – besoin de percevoir ses compétences – besoin d'estime de soi – besoin d'indépendance

Absence de motivation personnelle et manque d'initiative	<ul style="list-style-type: none"> – besoin de participation – besoin d'indépendance – besoin de fixation des compétences – besoin de renforcer les comportements normaux
sentiment d'exclusion et de marginalisation sociale	<ul style="list-style-type: none"> – besoin d'appartenance à une famille – besoin d'appartenance à un groupe social. – besoin d'appartenance à une institution d'encadrement.
Absence d'institution d'intégration (dans le milieu de l'enfant)	<ul style="list-style-type: none"> – besoin de protection – besoin d'encadrement – besoin de divertissement
Situation de conflit avec la loi et les normes sociales	<ul style="list-style-type: none"> – besoin de connaître les lois et les normes sociales – besoin de percevoir les lois et les normes sociales – besoin de s'impliquer aux normes sociales – besoin de respecter les lois et les normes sociales

<p>Situation de non-respect des normes familiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> – besoin d'une autorité familiale – besoin de communiquer sur les normes familiales – besoin d'accepter les normes familiales – besoin de s'impliquer aux normes familiales
<p>Situation d'absence de référentiel de normes familiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> -besoins de base (nourriture, habillement et logement) -besoin de sécurité -besoin d'intérêt -besoin de divertissement -besoin de participation

3/Procédures d'interventions

Phase pré-judiciaire

- Fournir au juge les enquêtes sociales contenant les informations, et les données nécessaires et détaillées, concernant l'enfant et sa famille pour clarifier la situation réelle de l'enfant et sa famille ainsi que les circonstances du fait.
- Coordination avec les partenaires concernés.
- Encadrer et soutenir et accompagner la famille de l'enfant notamment en cas de conflits entre les parents ou en cas de troubles relationnels

Phase de décision judiciaire

- Assister aux procès tribunal et donner son avis concernant la décision judiciaire
- Cette décision respecte dans tous les cas le droit de l'enfant à une prise en charge spéciale adaptée à son âge et à sa situation et donne la priorité aux mesures sociales et éducatives visant sa réinsertion sociale.

Type de décision judiciaire :

1) maintenir l'enfant auprès de sa famille

2) maintenir l'enfant auprès de sa famille et charger les structures de protection de l'enfance du suivi de cet enfant, de l'aide et de l'orientation de sa famille.

- 3) *soumettre l'enfant à un contrôle médical ou psychique,*
- 4) *mettre l'enfant sous régime de tutelle ou le confier à une famille d'accueil ou à une institution sociale ou éducative spécialisée*
- 5) *placer l'enfant dans un centre de formation professionnelle ou un établissement scolaire.*

Phase post judiciaire

- Préparation progressive de l'enfant à la réintégration sociale
- Accompagnement social des enfants et leurs parents
- Assistance éducative et morale
- Assurer le suivi socio-éducatif des enfants
- Prise en charge et accompagnement des parents à la résolution de leurs problèmes.
- Suivi des enfants bénéficiaires de service et programme de réintégration socioprofessionnelle
- Consolider l'intervention avec les partenaires.

➤ COMPETENCES REQUISES PAR LE TRAVAILLEUR SOCIAL

- Capacités à travailler en équipe pluridisciplinaires et en partenariat
- Maîtrise de la méthodologie d'intervention sociale (écoute - observation évaluation, élaboration des diagnostics, définition de projet

- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Respect des délais liés aux différentes procédures
- Déplacements continus
- Connaissances en droit de la famille, droit de l'enfant, psychologie de l'enfant, sociologie de la famille
- Maîtrise de l'outil informatique de base
- Disponibilité, réactivité, adaptation
- Capacités de distanciation, de gestion de situation à risque
- Sens de l'organisation, rigueur et méthode.

III. / APPORTS ET IMPACTS ATTENDUS

1. Au niveau de l'organisation

- Une harmonisation et synchronisation de l'effort collectif permettant de s'inscrire dans le projet institutionnel de l'organisation.
- Une capacité à gérer aisément des projets, des programmes, des séminaires, des tables rondes, et des actions de formation.

2. Au niveau de la prise en charge

- Garantir une meilleure qualité de prise en charge par l'introduction des changements positifs d'attitudes, de comportements et l'amélioration observable, dont l'impact peut être apprécié et évalué empiriquement.
- Assurer une meilleure qualité de suivi en adoptant des indicateurs fiables et significatifs.

3. Au niveau de l'amélioration des savoirs et de renforcement des compétences

- Prendre conscience des limites de compétences des intervenants ;
- Cibler des thèmes de formation susceptibles de consolider les savoirs faire des intervenants en particulier les travailleurs sociaux.

Bibliographie

1. –« Nouveaux regards sur la gestion de compétences » ; *AGRH GRACCO TNRS Dec2006*
2. -*Code de protection de l'enfant Tunisie1995*
3. -*Décret n° 2013-304 du 11 janvier 2013, fixant le statut particulier du corps des travailleurs sociaux du ministère des affaires sociales.*